



Communiqué de presse
Paris, le 13 juin 2019

Renforcer le cluster Paris-Saclay : le préfet de région a présenté son rapport aux acteurs du territoire

Mandaté par le Premier ministre en octobre 2018 pour actualiser la stratégie de l'opération d'intérêt national Paris-Saclay, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, a présenté ce jour les conclusions de son rapport aux élus et acteurs du cluster, dont les orientations ont toutes été entérinées par le gouvernement. Dans ce rapport, il formule 44 recommandations qui visent à renforcer ce pôle d'excellence en matière universitaire, d'attractivité pour les entreprises et leurs salariés, de cadre de vie pour les habitants et de gouvernance.

Fruit d'une concertation menée avec les acteurs universitaires et les grandes écoles, le monde économique et les élus du territoire Paris-Saclay, le rapport présenté ce jour par le préfet de région, Michel Cadot, aux acteurs de ce cluster, résulte de la volonté du Président de la République et du Premier ministre de donner un nouveau souffle à ce projet initié il y a 10 ans.

« L'ambition de l'Etat, c'est de faire de Paris-Saclay le premier pôle d'innovation technologique français » a déclaré Michel Cadot, avant de poursuivre : « Grâce au dialogue fructueux que cette mission de concertation m'a permis d'avoir avec les élus locaux et les acteurs de terrain, j'ai proposé au Premier ministre que nous axions nos efforts autour de 4 grands objectifs : la structuration académique, le renforcement de l'attractivité du pôle, l'amélioration de son cadre de vie et la réforme de sa gouvernance ».

Bâtir un réseau académique mondialement reconnu, étroitement lié au tissu économique

La structuration du réseau académique autour de l'université Paris-Saclay et de « New Uni » a connu des avancées significatives, les deux pôles ayant accéléré leur restructuration respective et développé de nouveaux espaces de collaboration.

Afin de continuer à asseoir le rayonnement national et international du réseau académique de Paris-Saclay et de démultiplier son potentiel d'innovation, le rapport préconise que les échanges entre le monde universitaire et le monde économique soient accentués.

Pour y parvenir, le préfet propose que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche accélèrent leurs efforts en matière de transfert technologique, en rendant plus lisibles et accessibles les compétences, technologies et équipements disponibles dans leur enceinte, notamment vis-à-vis des PME.

Le rapport préconise d'intensifier la création de plateformes technologiques permettant d'accueillir, au sein des universités et grandes écoles, des startups ou des PME ; l'Etat et la région ayant déjà eu l'occasion de financer une plateforme de ce type au sein du site d'AgroParisTech, à Massy, grâce à l'appel à projets « Sésame Leader PIA ».

L'ancrage à plus long terme des startups sur le territoire, qui préfèrent souvent rejoindre Paris ou d'autres régions françaises une fois passées les premières étapes de pré-incubation, est aussi un objectif majeur. Pour y parvenir, le rapport propose de rendre plus lisible l'offre d'incubation et de développer les espaces de prototypage, de pré-industrialisation et d'une offre d'immobilier industriel.

Développer le cadre de vie et l'attractivité du pôle Paris-Saclay

Pour que Paris-Saclay devienne un territoire plus attractif pour les entreprises et pour les habitants, il est nécessaire d'y développer une offre immobilière adaptée et un réseau de transports conséquent.

L'Etat s'est, à cet égard, engagé à ce que le premier tronçon de la ligne 18 entre Massy et Saint-Aubin, soit livré dès 2026. Cette ligne permettra, à terme, de relier les différents campus et zones économiques du cluster à Paris et Orly et de mieux les connecter entre elles. D'autres avancées sont également en cours pour améliorer l'offre de transports avant l'arrivée du métro, telles que le renforcement du pôle gare routière de Massy ou la création de voies de bus réservées sur la RN 118.

Le rapport appelle également à ce que l'EPA poursuive sa politique d'offre de logements étudiants et familiaux en cohérence avec l'arrivée de la ligne 18 et que les réserves foncières disponibles du campus-vallée soient mobilisées en créant une foncière visant à favoriser l'implantation de commerces et de lieux conviviaux autour du campus. Dans les cinq ans à venir, l'Université Paris-Saclay et New Uni pourront en outre disposer de leur patrimoine afin d'assurer un mode de gestion et d'entretien dynamiques de leurs campus. La mise en place d'une structure de gestion patrimoniale dédiée, sur le modèle des grandes universités étrangères, sera étudiée à cette fin.

Le rapport préconise également que la « marque » Paris-Saclay soit renforcée grâce à une communication plus efficace portée par des ambassadeurs du cluster dans diverses sphères professionnelles, lesquels seraient nommés par un groupe constitué de représentants de tous les acteurs pour définir une stratégie de communication commune, en particulier pour les acteurs à l'international, dans le monde économique et universitaire.

Une gouvernance de haut niveau pour plus de cohérence

Pour assurer la cohérence d'ensemble de ce projet, le préfet Michel Cadot préconise de créer deux organes : l'un, coprésidé par le préfet de région et la présidente de l'EPA réunirait une fois par an le maximum d'acteurs de ce projet autour d'un séminaire, l'autre consisterait en une réunion interministérielle annuelle, présidée par le Premier ministre, qui permettrait de suivre la mise en œuvre du projet et des conclusions du rapport.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)